



26 AOUT 2020

AVIS AUX ETUDIANTS

26 AOUT 2020

Le Conseil de l'Établissement de l'École Nationale d'Agriculture de Meknès a tenu une réunion extraordinaire à distance le mercredi 26 Aout 2020 pour discuter de l'évaluation des activités pédagogiques du deuxième semestre de l'année académique 2019-2020 dans les conditions exceptionnelles de la pandémie du Covid-19 que vit notre pays. Le Conseil a décidé ce qui suit :

1. Les examens seront réalisés à distance pour les semestres S2 et S4 de toutes les filières de l'ENA de Meknès en septembre 2020 ;
2. La latitude est laissée aux enseignants pour adopter la modalité d'évaluation appropriée selon la nature de la matière tout en veillant à l'équité et l'égalité des chances: épreuves personnalisées, examen oral, questions à choix multiples (QCM), etc. ;
3. Les travaux personnels et exposés déjà réalisés seront comptabilisés dans la note finale.
4. Les évaluations seront réalisées via des plateformes numériques spécialisées (Moodle, Google Classroom, etc) ou d'autres outils numériques jugés adaptés;
5. Pour les activités pédagogiques pratiques (TP, sorties, etc.) non réalisées, le pourcentage de la note de ces activités sera ajouté au pourcentage de la note de l'examen final réalisé à distance ;
6. L'activité de stage non réalisée pendant la période de l'état d'urgence sanitaire ne sera pas prise en considération ;
7. Le calendrier des sessions des examens ordinaires et de rattrapage arrêté depuis juillet sera maintenu, sauf pour les examens oraux qui peuvent déborder sur l'horaire prévu sans toutefois dépasser la journée ;
8. Des séances de soutien seront réalisées à distance pour les deux années préparatoires du 02 au 05 septembre 2020. Pour le cycle ingénieur, des séances de soutien peuvent être également réalisées durant la session en concertation avec les enseignants chercheurs concernés ;
9. Les étudiants sont invités à prendre toutes les dispositions nécessaires pour passer les examens à distance dans de bonnes conditions.